

# MEMENTO PARENTS 2021

## RENSEIGNEMENTS UTILES

### ✓ Horaires d'accueil :

#### Périscolaire :

- 07h30 - 08h20/30
- 16h30 - 19h00

#### Mercredis :

- 07h30 - 09h00
- 13h30 - 14h00
- 17h00 - 19h00

#### Vacances Scolaires :

- 07h30 - 09h00
- 17h00 - 19h00

### ✓ Numéros Utiles :

- Secrétariat : 04.94.81.95.63
- Coordinatrice : 07.89.64.79.84 (Eissia.V)
- Directrice Lorie : 06.71.71.97.52 (Pascaline.C)
- Directrice Fabre : 06.71.63.04.36 (Morgane.N)
- Directrice Les Virgiles : 06.71.71.96.60 (Fanny.D)

### ✓ Accueil du secrétariat :

**Sur rendez-vous** du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00.

**Par téléphone** du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00.

### ✓ Les inscriptions :

✚ Pour l'**Accueil Périscolaire** les inscriptions sont ouvertes jusqu'à la fin de l'année scolaire 2020/2021. Attention vous pouvez modifier ou rajouter jusqu'au vendredi 08h00 de la semaine précédente...

✚ Pour l'**Accueil de Loisirs** les inscriptions sont ouvertes pour les vacances d'Hiver et de Printemps 2021. Attention vous pouvez modifier ou rajouter jusqu'au mardi 08h00 de la semaine précédente...

✚ Pour les **Mercredis** les inscriptions sont ouvertes jusqu'à la fin de l'année scolaire 2020/2021. Attention vous pouvez modifier ou rajouter jusqu'au vendredi 08h00 de la semaine précédente...

*Attention aux sorties, il faut penser à faire vos inscriptions à la journée. (Renseignez-vous auprès du directeur de structure)*

### ✓ Les règlements :

- Prélèvement (après signature du SEPA)
- Virement bancaire
- Chèque à l'ordre de l'UFCV
- Chèque CESU (uniquement dématérialisés)
- Chèque vacances (ANCV)
- Espèces au secrétariat

**Si le règlement de la facture n'est pas fait au bout de la relance 2 (30 jours), le portail famille est bloqué et vous ne pouvez plus effectuer d'inscription ou de règlement. Nous vous conseillons de vous rapprocher du secrétariat pour vous acquitter de celle-ci.**

*Afin que ceci ne vous arrive pas, nous vous conseillons le prélèvement. (Un oubli est vite arrivé...) La facture vous sera prélevée le 05 du mois suivant.*

## STRUCTURES D'ACCUEILS DES 3-5 ANS

### ➤ Les mercredis :

**Ecole Les Virgiles** : 06 janvier, 20 janvier, 03 février, 10 février, 10 mars, 17 mars, 31 mars, 07 avril, 21 avril, 12 mai, 19 mai, 02 juin, 16 juin, 23 juin.

**Ecole S. Lorière** : 13 janvier, 27 janvier, 17 février, 24 mars, 14 avril, 26 mai, 09 juin, 30 juin.

**A.L les Bosquette** : /

### ➤ Les vacances scolaires :

**Ecole Les Virgiles** → vacances de Printemps

**Ecole S. Lorière** → vacances d'Hiver et d'Eté.

***Un petit message d'information vous sera envoyé à chaque changement.***